



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 8 novembre 2017 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
BRISON SAINT INNOCENT
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
CHINDRIEUX
CONJUX
ENTRELACS
MERY
LE MONTCEL
MOTZ
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES EN CHAUTAGNE
TRESSERVE
VIONS
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Michel FRUGIER
Corinne CASANOVA
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Jean-Claude GROZE
Nicole FALCETTA
Marie-Claire BARBIER
Claude SAVIGNAC
Bernard MARIN
Eudes BOUVIER
Jean-Christophe EICHENLAUB
Olivier BERTHET
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise DE MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
Pouvoir de Robert CLERC

Pouvoir de Nicolas JACQUIER

Absents excusés :

ENTRELACS
DRUMETTAZ-CLARAFOND
LE BOURGET DU LAC

Claude GIROUD
Nicolas JACQUIER
Marie-Pierre FRANÇOIS

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Jean-François BRAISSAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Véronique MERMOUD
Martine REVOL
Estelle COSTA de BEAUREGARD

ENTRELACS
ENTRELACS
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint
Directeur des Services à la Population
Directeur Pôle Eau
Responsable Urbanisme
Directrice de cabinet
Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 octobre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 160 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 16 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 29 votants).

DÉLIBÉRATION

N° : 2 Année : 2017

Exécutoire le : 14 NOV. 2017

Affichée le : 14 NOV. 2017

Visée le : 14 NOV. 2017

MARCHES PUBLICS

Marché n°2017-45

Travaux d'aménagement de la RD 1201 (boulevard Charcot - Commune de Tresserve) Attribution

Monsieur le Président rappelle que les berges du lac ont été aménagées entre le Viviers du Lac et l'entrée d'agglomération de Tresserve, dans le cadre de cette opération, l'Etat puis le Département ont requalifié la voirie pour apaiser la circulation et améliorer la sécurité. Aujourd'hui, seul le dernier tronçon compris entre les communes de Tresserve et Aix les Bains n'a pas été aménagé. Il s'agit donc de requalifier ce linéaire de 500 m de longueur en dissimulant les réseaux de télécommunication et d'électricité et en réhabilitant les réseaux d'Eaux Usées, d'Eaux Pluviales et d'Eau Potable. La chaussée sera reconfigurée avec l'aménagement d'un carrefour giratoire, de bandes cyclables, d'un terre-plein central, de cheminements piétonniers et de 2 parcs de stationnement. Le projet prévoit également le remplacement de l'éclairage public. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement de bureaux d'études BARON Ingénierie EPODE / INGEPRO. La consultation a été menée selon une procédure adaptée.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation lors du Bureau communautaire du 28 avril 2017.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission des procédures adaptées du 23 octobre 2017 concernant les travaux d'aménagement de la RD 1201 Boulevard Charcot. Le marché est alloti comme suit : Lot 1 : Aménagement VRD / Lot 2 : Aménagements paysagers. La date de remise des plis a été fixée au 11/10/2017. Quatre offres ont été reçues pour le lot 1 et six pour le lot 2. Toutes les offres (lot 1 et lot 2) ont été jugées selon les critères suivants : 50 % prix et 50 % valeur technique, jugée sur le mémoire technique.

La Commission des procédures adaptées du 23 octobre 2017 propose de retenir :

Pour le lot 1 : le groupement d'Entreprises EIFFAGE Route Centre Est (Mandataire) / SAS MAURO / SAS FONTAINE TP / MILLET PAYSAGES ENVIRONNEMENT, pour un montant de 1 168 922.60 € HT, 1 402 707.12 € TTC

Pour le lot 2 : le groupement d'entreprise MILLET PAYSAGES ENVIRONNEMENT (Mandataire) / EIFFAGE Route Centre Est, 354 route des Chênes 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND pour un montant de 284 286.30 € HT, 341 143.56 € TTC

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché. Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 143.18

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 8 novembre 2017

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 29
- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2017-45 - Travaux d'aménagement de la RD 1201 (boulevard Charcot - commune de Tresserve) - Attribution

Date de transmission de l'acte : 14/11/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 14/11/2017

Numéro de l'acte : d2073 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171108-d2073-DE

Date de décision : 08/11/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
 - 1.1. Marchés publics
 - 1.1.1. Délibérations
 - 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)